

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (SDS)

 PETER GREVEN SKIN CARE

Date: 23 Janvier 2013

Préparé par Dennis Belau [DBelau@Comcast.net](mailto:DBelau@Comcast.net)

PETER GREVEN ACTIVE ULTRA AB® (ANTI-BOND)

Mis à jour: 30 Novembre 2012

Révisé par Mike Adams

### 1. IDENTIFICATION DE L'IMPORTATEUR DE PRODUIT CHIMIQUE ET FABRICANT OU L'AUTRE ENTREEPRISE

1.1 Identification de la substance ou de la préparation.

Nom de marque: Peter Greven Active Ultra AB® (ANTIBOND)

Code de préparation: Canada 3.13

1.2 Utilisation du produit chimique.

1.2.1 Ce produit est un produit de nettoyage de mains.

1.2.2 Classification industrielle standard (SIC): 2842

1.2.3 Le produit chimique peut être utilisé par le grand public.

1.3 L'identification du fabricant, exportateur ou d'autre entreprise.

Peter Greven Physioderm

GmbH

Proctor & Gamble-Str. 26

D-53881 Euskirchen

Téléphone +49—2251-77617-0

Fax +49-2251-77617-44

1.4 Téléphone d'urgence

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE OU DE L'INGESTION, TÉLÉPHONER À INFOTRAC  
(USA) 1-800-535-5053 OU FAIRE L'APPEL INTERNATIONAL 1-352-323-3500

### 2. IDENTIFICATION DE HAZARD

#### Humains

Ce produit provoquera l'irritation aux yeux. Lavez vos mains avec de l'eau après l'utilisation.

#### Sécurité

Il peut provoquer l'irritation aux yeux. Gardez le produit loin des yeux.

#### Écologique

Ce produit ne devrait pas avoir l'impact sur les organismes aquatiques dans les voies navigables.

#### Informations supplémentaires

Ce produit est utilisé comme cosmétique personnelle.

### 3. LA COMPOSITION ET L'INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Ingrédients

3.1.1 NOM	3.1.2 CAS #	3.1.3 EINECS No.	3.1.4 %	3.1.5 Phrase d' Avertissement Ou de Risque
Water	7732-18-5	231-791-2	Propriétaire	NA
Disodium laureth sulfosuccinate	68815-56-5	500-232-7	Propriétaire	R41

3.1.6 Il y a trois ingrédients confidentiels: surfactant anionique, non-surfactant ionique et les pétroles d'esters et ils ne sont pas hasardeux.

3.1.7 Une substance non dangereuse énuméré comme confidentiel: Aucun.

### 4. PREMIERS SOINS

4.1 Cherchez les instructions spéciales en cas d'ingestion: lavez la bouche avec de l'eau. N'indusez pas le vomissement. Cherchez l'attention médicale si le vomissement commence.

4.2 Si le produit est inhalé, dirigez la personne à l'air frais. Cherchez l'attention médicale si la respiration est difficile.

4.3 Si le produit est exposé à la peau qui peut avoir la condition de dermatite préexistante et la peau devient irrité, lavez la peau avec du savon et de l'eau. Cherchez l'attention médicale si l'irritation persiste.

4.4 Si le produit est exposé aux yeux, rincez les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, élevant les paupières supérieures et inférieures. Cherchez l'attention médicale.

### 5. MESURES CONTRE L'INCENDIE

5.1 Ce produit n'est pas inflammable, utilisez de l'eau comme média éteignant pour le feu environnant.

5.5 Portez un respirateur portable (SCBA) avec des vêtements protecteurs contre le feu.

### 6. MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTAL

6.1 Les premiers respondeurs portent l'équipement protecteur personnelle approprié décrit dans la section 8.

6.2 Contenez le renversement avec du materiel absorbant inerte et mettez-le dans un seau en plastique pour la disposition. Vérifiez avec l'autorité locale les méthodes de disposition correctes. Ne mélangez pas le produit avec de l'autre matériel de gaspillage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Portez l'équipement personnel protectif comme décrit dans la section 8.

7.2 Gardez ce produit dans un endroit bien ventilé loin des sources d'ignition ou de congélation.

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (SDS)

PETER  
GREVEN SKIN CARE

Date: 23 Janvier 2013

Préparé par Dennis Belau [DBelau@Comcast.net](mailto:DBelau@Comcast.net)

PETER GREVEN ACTIVE ULTRA AB® (ANTI-BOND)

Mis à jour: 30 Novembre 2012

Révisé par Mike Adams

- 7.3 Gardez ce produit loin de la nourriture, des produits alimentaires et des enfants. Après l'usage lavez la peau et les mains avec du savon et de l'eau.

### 8. LE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

- 8.1 La limite d'exposition estimé  
8.1.1 TLV: Aucun  
8.1.2 D'autres pays: Aucun.
- 8.2 Contrôles d'exposition  
8.2.1 Évitez le contact avec les yeux.  
8.2.2 Évitez d'ingérer le produit car cela peut être dangereux. Gardez le récipient fermé quand pas en usage.

### 9. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- 9.1 Information générale (état physique, couleur et odeur),  
Ce produit est une lotion abrasive beige avec une odeur parfumée.
- 9.2 Information de la santé, la sécurité et l'environnement.
- |       |                        |                             |
|-------|------------------------|-----------------------------|
| 9.2.1 | pH                     | 5.5-7.0                     |
| 9.2.2 | Le point d'ignition    | N/A                         |
| 9.2.3 | Point d'inflammabilité | N/A                         |
| 9.2.4 | Propriétés explosives  | Pas explosive               |
| 9.2.5 | Propriétés d'oxydation | Pas oxydant                 |
| 9.2.6 | Tension de vapeur      | Bas                         |
| 9.2.7 | Densité                | 1.04                        |
| 9.2.8 | Solubilité             | 100 % dans H <sub>2</sub> O |
| 9.3   | L'autre information    | Non.                        |

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Ce produit est stable et ne polymérisera pas.  
10.2 Évitez les bases fortes et les agents oxydants.  
10.3 En cas de feu, le produit de décomposition peut être des oxydes de carbone et d'azote.

### 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

- 11.1 Ce produit peut irriter les yeux.  
11.2 La toxicité sub-aigu, sous-chronique et prolongée n'a pas été déterminé.

### 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

- 12.1 Écotoxicité  
12.1.1 Un impact mineur sur d'autres organismes peut être la difficulté dans l'échange de l'oxygène.  
12.1.2 Le produit est mobile.  
12.1.3 Le produit ne s'accumule pas dans l'environnement.

### 13. LES CONSIDÉRATIONS DE DISPOSITION

Disposez en accord avec des règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Ne mélangez pas les déchets avec d'autres déchets.

### 14. INFORMATION POUR LE TRANSPORT

- |        |                                       |   |
|--------|---------------------------------------|---|
| 14.1   | Numéro UN                             | Aucun.                                    |
| 14.2   | Groupe d'emballage                    | Aucun.                                    |
| 14.3   | <u>INFORMATIONS POUR LE TRANSPORT</u> |   |
| 14.3.1 | La classe de transport                | Aucun.                                    |
| 14.3.2 | Les codes de risque                   | Aucun.                                    |
| 14.3.3 | Nom sur le connaissement              | Peter Greven Active Ultra AB® (Anti-Bond) |
| 14.4   | <u>Transport maritime</u>             |   |
| 14.4.1 | La classe de IMDG                     | Aucun.                                    |
| 14.4.2 | Nom technique correct                 | Aucun.                                    |
| 14.5   | <u>Transport aérien</u>               |   |
| 14.5.1 | La classe de ICAO/IATA                | Aucun.                                    |
| 14.5.2 | Nom technique correct                 | Aucun.                                    |

### 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

- 15.1 Pas inflammable. Évitez le contact avec les yeux. Si l'irritation développe, rincez les yeux avec de l'eau froide. Cherchez l'attention médicale si l'irritation persiste.
- 15.1.1 Le code de lettre ou le symbole d'avertissement et les indications de danger pour la préparation: Aucun.  
15.1.2 Noms des ingrédients donnés sur l'étiquette: Aucun.  
15.1.3 Phrases de risque: R36- Irritant aux yeux.  
15.1.4 Phrases de sûreté : S26- En cas de contact avec les yeux, rincez immédiatement avec beaucoup

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE (SDS)

PETER  
GREVEN SKIN CARE

Date: 23 Janvier 2013

Préparé par Dennis Belau [DBelau@Comcast.net](mailto:DBelau@Comcast.net)

PETER GREVEN ACTIVE ULTRA AB® (ANTI-BOND)

Mis à jour: 30 Novembre 2012

Révisé par Mike Adams

d'eau et demander des conseils.

15.1.5 WHMIS : Irritant Xi

15.1.6 Ce produit a été classifié conformément aux critères de Règlements de Produits Contrôlés et la fiche signalétique(MSDS) qui contient toute l'information requise par ces entités.

Information sur Matières Dangéreuses (IMD)				Association Incendie Conventionnelle (AIC)			
15.2				Protection Personnel			
HMIS				NFPA			
	1			Santé	1		
	1			Feu	1		
	0			Réactivité/Instabilité	0		
	B			PPE			
Santé	4 Mortel	3 Danger Extrême	2 Dangereux	1 Hazard Léger	0	Hazardeux	
Feu	4 <73°C	3 <100°C	2 <200°C	1 > 200	0	Ne brûlera pas	
Réactivité/Instabilité	4 Peut exploser	3 Explosif	2 Instable	1 Normalement stable	0	Pas dangereux	Stable

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Restriction sur l'utilisation: Aucun.

16.2 Plus d'information: Téléphoner en PCV INFOTRAC 1-352-323-3500.

16.3 Plus d'information: EU, EEC Directives sur le Control de Substances Dangereux et Préparations (67/548/EEC), et le Conseil Directif 88/379/EEC, NIOSH Guide de poche des Hazards Chimiques (2005-149), WHMIS, NIOSH et OSHA 29 CFR Part 1910.1200.

16.4 Ce produit ne contient aucun matériel Prop. 65.

16.5 La logique pour le MSDS: Correction à l'article 8

AICS	Australian Inventory of Chemical Substances	CAS #	Chemical Abstract Service Number
°C	Celsius temperature scale	°F	Fahrenheit temperature scale
ECL	Korean Existing Chemicals List	EEC	European Economic Commission
ENCS	Japanese Existing and New Chemical List	EINECS #	European Inventory of Existing Chemical Substances Number
EU	European Union	(Israel)	2001 proposed list of chemical substances to be regulated under Israel Hazardous Substances Law and Regulations List
MAC	Netherlands	MAK	Germany
MITI	Ministry of International trade and Industry	NA	Not applicable
PEL	Permissible Exposure Limit	PICCS	Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances
PPE	Personal Protective Equipment	Prop.	Proprietary
NA	Not applicable	ND	Not determined
STEL	Short Term Exposure Limit	SWISS	Giftliste 1
SWISS	Inventory of Notified New Substances	TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substance Control Act	TWA	Time Weighted Average
(Taiwan)	List of Toxic Chemical Substances regulated under Taiwan	USA	United States of America
USA	United States of America	UK	United Kingdom
VOC	Volatile organic content		

### INFORMATION LÉGALE IMPORTANTE:

Cette information est fournie sans garantie exprimée ou implicite sauf qu'elle est précisé à la meilleure connaissance de Peter Greven Physiaderm. Les données et l'information sur la fiche technique matérielle de sûreté (MSDS) se rapportent seulement au matériel spécifiquement indiqué ci-dessous. Peter Greven Physiaderm n'assume aucune responsabilité légale pour l'usage ou confiance sur les données.